

## PRESENTATION SIMPLIFIEE DU BUDGET PRIMITIF 2025

### BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTE (LOCATION D'UN BÂTIMENT)

La commune est propriétaire d'un bâtiment, place de la Résistance, destiné à la location. Le bail précédent a pris fin le 31/12/2022, par suite du départ du Service de Gestion Comptable (ex-Trésor Public). La commune a donc récupéré les locaux qui sont loués depuis le 01/04/2025 à la S.I.S.A. Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Saint-Estève.

Afin de simplifier la présentation budgétaire, nous ne développerons que les opérations réelles, prévisions de décaissement et d'encaissement de l'année avec comme point de départ l'excédent global 2024 reporté de 43 126.57 €.

En effet, les opérations d'ordre ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement mais à des écritures qui s'équilibrent entre elles.

Les montants seront par ailleurs arrondis.

En 2025, le budget prévoit :

- Des charges à caractère général à hauteur de **6 000 €**
- Des charges de gestion courante pour **100 €** en prévision d'éventuelles régularisations de TVA.
- Une annuité d'emprunt estimée à **6 500 €** à réajuster en fonction de la date réelle et du montant définitif de mobilisation de l'emprunt.
- Une enveloppe pour d'éventuels travaux complémentaires et équipements à hauteur de **62 500 €**.

Soit un total de dépenses réelles prévisionnelles de 75 100 €.

Ces dépenses sont financées par la prévision de loyers à percevoir (26 700 €), le report de 2024 (43 100 €) et par une dotation du budget principal de 5 300 €.